A LA UNE



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

 \mathcal{C} ette année la Semaine européenne de la vaccination aura lieu du :

24 Au 30 AVRIL 2023

Tous les ans, ce rendez-vous est l'occasion de revenir sur l'importance de vacciner les enfants, les adultes, et de faire les rappels nécessaires à la bonne compréhension de la démarche vaccinale. La crise sanitaire a mis à mal une partie de la confiance que pouvait avoir les usagers sur la vaccination. Cf enquête State of Vaccine Confidence in the EU 2022.

l existe des marges de progression parcourir pour optimiser couvertures vaccinales avec schémas complets.

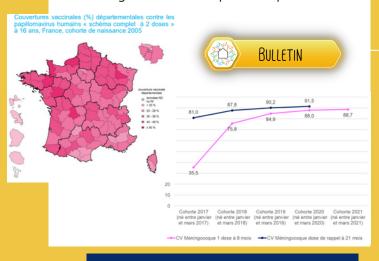
Comme par exemple:

Les infections à HPV,

Sur le territoire des Hauts de France valeur en deçà des 45 % de couverture par un schéma complet. (au dessus de la moyenne nationale.)

• Les infections à méningocoques C,

Malgré une couverture moyenne de l'ordre de 90% L'objectif encore non atteint par une région culmine à 5 points de plus.



uelques ressources. Bénéfices de la Vaccination **AFFICHE AFFICHE** Sécurité des vaccins Protection individuelle **AFFICHE** et collective Parcours vaccinal **AFFICHE** de l'enfant Carnet de vaccination LIEN numérique



Note de cadrage HAS

et vaccinales des professionnels de santé

Obligations

SEMAINE D'ACTION

CETTE ANNÉE, LA FEMAS VOUS PROPOSE 4 "DOSES" DE PLAN D ACTIONS ... Tout dépend de votre envie et de votre temps!

l' Essentielle

Établir un état des lieux sur le ressenti des patients à la vaccination. Sensibiliser les patients à l'intérêt de la vaccination.

Rappeler à tous l'importance de la vaccination comme prévention essentielle de certaines maladies infectieuses

l' Efficace

Sensibiliser les patients à l'intérêt de la vaccination. Inciter la patientèle en MSP à faire vérifier son statut vaccinal et à procéder aux vaccinations et/ou rattrapages recommandés

la Dynamique

Sensibiliser les patients à l'intérêt de la vaccination. Aider votre patientèle à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination.

la téméraire

S'appuyer des partenaires externes pour promouvoir la vaccination

Sensibiliser la population cible à l'intérêt de la vaccination. Rappeler à tous l'importance de la vaccination comme prévention essentielle de certaines maladies infectieuses.



LIEN

recommandations



CATALOGUE

PLUS ELABORÉE SOLLICITEZ NOUS VIA





ANOTER JOURS VOS agendas



MARS BLEU

(V ars Bleu, c'est maintenant!

Vous retrouverez sur notre application le catalogue des actions et les outils que nous mettons à votre disposition par commande en ligne ou via mail.

Jusqu'à la fin du mois l'actualité sera celle de la sensibilisation des patients au dépistage du cancer colorectal.

VIDÉOS SALLE D'ATTENTE





VIDEO 2

FEMAS +

23 MARS





WEBINAIRE QUALINEO



JEUDI 23 MARS 11H3O

CONSTRUIRE SON DUERP

De la fonction du DUERP à son contenu, en passant par les critères HAS relatifs aux risques professionnels dans les différents référentiels HAS, les étapes de son élaboration en structure... Apprenez tout ce que vous devez savoir pour faire du DUERP un outil créateur de valeur pour votre structure.haines communications



29 MARS



PROJECTION DEBAT

« J'AI DES DROITS! EN SANTÉ ».

Le CREAI Hauts-de-France, France Assos Santé Hauts-de-France et le GEM L**es ch'tits bonheur**s vous invitent à travers ces vidéos, à aborder :

L' accès aux soins, l' information, le consentement, les personnes de confiance... autant de droits qui méritent d'être promus auprès des usagers et des professionnels.

Projet territoriale de santé mentale



25 MAI



WEBINAIRE

DISPOSITIF

Asal ÉE

A suivre dans nos prochaines communications

28 MARS

RENCONTRE

CENTRES SOCIAUX ET
PARTENAIRES DU TERRITOIRE





La fédération des centres sociaux organise un temps d'échanges pour présenter l'outil pédagogique

« Des pistes pour en parler »

Cet outil, ludique et clef en main, a pour objectif d'aborder la thématique du **dépistage organisé du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal.**

Sont conviés à cette rencontre, les professionnels et bénévoles des centres sociaux mais aussi <u>l'ensemble des partenaires qui œuvrent sur la thématique du dépistage.</u>

Rendez-vous

le mardi 28 mars à Saint-Quentin.

(le lieu exact vous sera communiqué quelques semaines avant)



16 Juin

WEBINAIRE

PARCOURS DE SOINS COMPLEXES DE L'ENFANT PRÉSENTANT

UN OU PLUSIEURS TROUBLE(S) DU NEURODÉVELOPPEMENT

La Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination NEURODEV et la FEMAS HDF vous proposent un webinaire sur les troubles du neurodéveloppement chez l'enfant.

Le webinaire sera animé par **Mme Isabelle LETOMBE**, Directrice NEURODEV et s'adresse prioritairement aux médecins généralistes et orthophonistes de la région.



SITE WEB

Objectifs principaux:

Mieux comprendre le parcours de l'enfant de 0-16 ans porteur d'un ou plusieurs trouble(s) du neurodéveloppement,

Échanger sur l'importance du repérage et de l'accompagnement précoce,

Savoir orienter vers les ressources du territoire les plus adaptées pour une évaluation et intervention.

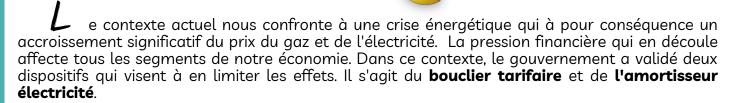








BOUCLIER TARIFAIRE ÉLECTRICITÉ



Le dispositif a pour finalité de "contenir" la hausse des prix pour les utilisateurs finaux soumis au "tarif réglementé". En 2022 la hausse des prix de l'ordre de 35% s'est trouvé limitée à une hausse de 4%. Pour 2023 les estimations anticipaient une augmentation de l'ordre de 100%, le prolongement du dispositif limitera l'inflation à 15%.

QUESTIONS/ RÉPONSES ?

A quoi correspondent toutes ces taxes sur la facture d'électricité de la MSP ?

> Les factures d'électricité comportent trois grandes rubriques : la consommation, l'abonnement, et les taxes. cette dernière rubrique se répartit entre : la contribution tarifaire d'acheminement, la taxe sur la valeur ajoutée et la TICFE (taxe intérieur sur la consommation finale d'électricité) Récemment révisé cette section constitue : L'accise sur l'électricité.

Pourquoi me parle-t-on de taxe carbone alors !!?

La taxe carbone est une redevance dite corrective, fondée sur le principe du pollueur payeur. il s'agit d'une contribution fiscale dont le montant et proportionnel au CO2 généré dans un processus productif. Dans le cas de l'électricité cette redevance est intégrée à la TICFE. Un mode de production polluant majore l'accise

La production de soins génère du CO2, on a un quotas par MSP?

NON, les quotas concerne essentiellement les industries. Le "marché carbone" permet l'échange d'unités de compte en tonne de CO2. Ce paramètre ne rentre pas en compte dans votre activité.

Pourquoi on nous parle du prix gaz, du Covid et de l' Ukraine?

Ces trois facteurs impactent le niveau de l'Accise.

1 La pandémie a eu pour conséquence de mettre à l'arrêt des centrales de productions électriques, mais aussi et surtout des centrales de gaz. Il y a donc eu une diminution globale des stocks par défaut d'anticipation. Le redémarrage des centrales toutes énergies confondues est très long, et les stocks ne sont pas reconstitué car le redémarrage industriels mondiale fait exploser les demandes de gaz.

2 La guerre en Ukraine a pour conséquence d'accentuer ce phénomène par l'arrêt des importations direct de gaz russe

3 Le prix du gaz conditionne le prix de fabrication de l'électricité dans les centrales à charbons

La France est équipée de centrale nucléaire, l'ARENH ne sert pas à réguler ce marché?

> L'ARENH facilite l'accès à l'électricités auprès d'EDF pour les distributeurs alternatifs. Mais les prix répondent à une logique de lissage sur le marché boursier du mégawattheure. La régulation se fait sur le cout marginal de la dernière centrale allumée. Les dernières sont les centrales à charbon...!

Avec un cout marginal de production qui s'envole.

Personne ne se dit qu'il faudrait arrêter ce système de régulation !? Il faut bloquer le prix de l'Accise....

> Pour l'économie de marché c'est impossible. Le blocage du prix de l'accise pour les tarifs réglementée porte un nom: LE BOUCLIER TARIFAIRE

BOUCLIER TARIFAIRE

-a situation sur l'éligibilité des MSP au dispositif bouclier tarifaire est désormais stabilisée et les nouvelles sont bonnes!

La note d'information interministérielle du 20 février dernier établi explicitement la possibilité pour les MSP de solliciter auprès leurs fournisseurs d'électricité, de l'application du bouclier tarifaire.



La mise en place du dispositif pour le premier semestre 2023 est conditionnée a la transmission du formulaire avant la date du :

31 Mars 2023

Les 3 conditions:

- Moins de 10 personnes employées
- Un chiffre d'affaires, recettes, bilan annuels inférieurs à 2 millions d'euros
- Une puissance électrique souscrite inférieure à 36 kilovoltampères (KVA).

Si vous remplissez les conditions:

1/ Récupérerez le modèle de document



2/Renseignez l'attestation en cochant la première case dans la liste des options

3/Transmettez voter document à votre fournisseur d'énergie avant le 31 Mars.

Pour aller plus loin







APPEL A PROJETS





INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES EN SANTÉ FACILITÉS PAR LE NUMÉRIQUE

ns la continuité des travaux du CNR en fin d'année, et de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027, l'agence régionale de santé lance un appel à projet visant à soutenir les innovations numériques.

Trois thématiques sont retenues :

- Projets innovants interprofessionnels favorisant le décloisonnement entre les différents secteurs d'activité : ambulatoire, hôpital, médico-social, privé, public...
- Projets au service des organisations et des initiatives locales permettant la fidélisation et l'attractivité des professionnels de santé : attirer et faire rester les professionnels dans les territoires en tension.
- Projets favorisant l'inclusion numérique en santé au bénéfice des usagers et des professionnels de santé.

Innovations organisationnelles facilitées par le numérique Agence régionale de santé Hauts-de-France (sante.fr)



Dépôt des projets : "Innovations organisationnelles facilitées par le numérique" · demarches-simplifiees.fr

Informations complémentaires: ars-hdf-sidesante@ars.sante.fr











ENQUÊTE

LE COURRIER DES PROS

Vemain, les équipes de nos structures seront renforcées par des professionnels de santé qui sont actuellement sur le seuil de nos maisons. Les étudiants en début de cursus ou en fin de formation sont nos confrères et nos partenaires de demain.

Ce mois-ci nous vous relayons le courrier de Véronique TANCREZ qui fait appel au plus grand nombre pour participer et relayer son enquête de thèse.

PLACE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DANS LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION DU NOURRISSON AU TABAGISME

Chers confrères,

le sollicite la participation de **tout médecin généraliste de l'ex-région pi**

(titulaires, collaborateurs, remplaçants, thésés ou non),

pour l'enquête de ma thèse de médecine générale à Amiens,

sous la direction du Dr Annabelle LEROY-DEROME, médecin départemental de PMI de l'Oise.

Le sujet concerne le tabagisme expositionnel du nourrisson. (temps de réponse de moins de 4 mn)

La prévalence du tabagisme dans notre région est parmi les plus élevées de France et d'Occident. La rechute après la naissance est fréquente chez les fumeuses ayant réussi le sevrage pendant la grossesse. Sans compter les pères, les proches, et les mères qui n'ont pas cessé pendant la grossesse.

Le questionnaire est anonyme, accessible par ce lien : https://www.u-picardie.fr/limesurvey-recherche/index.php/582169?lang=fr

N'hésitez pas à le partager! Merci de votre attention, Bien cordialement,

Véronique TANCREZ veronique tancrez@etud.u-picardie fr







LA DOCTRINE NUMÉRIQUE 2022

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

depuis avril 2019 l'actualité de la e-santé est portée par la première "feuille de route" du numérique en santé. Articulée autour de 5 orientations stratégiques, la feuille de route a conduit progressivement à la prise d'engagements de la part des partenaires et des acteurs du secteur. L' ANS dans ce contexte, s'est dotée d'un outil opérationnel pour articuler de manière pertinente les avancées et rendre plus lisible les enjeux autour de ce sujet : **La doctrine du numérique en santé.** Le 23 février dernier elle en a publié la 4éme version (2022) à l'issue d'une travail de 8 semaines de concertations.

Pour les professionnels de santé les contours et la finalité de cet outil restent parfois confus. En effet elle se destine notamment aux "porteurs" de services de service du numérique en santé et s'apparente à certains égards à la déclinaison d'un "projet ambitieux". En réalité Il s'agit d'un cadre de référence à destination des maitrises d'ouvrages et des maitrises d'œuvres, mais aussi....des usagers! Les effecteurs de soins ville et hôpital font partie de cette dernière catégorie et seront à termes (avec les patients), les bénéficiaires de ce travail de régulation et de cadrage.

Conçue comme un chef d'orchestre auprès des groupements, des éditeurs, des intégrateurs,.... Ce sont les usages quotidiens, les dimensions opérationnelles des outils qui sont ciblés, en proposant un cadre réputé **opposable.** Il est question ici de l'éternelle difficulté que représente l'interopérabilité des systèmes, mais aussi de la cyber-sécurité et des enjeux éthique.

Pour l'ensemble des axes abordés la doctrine donne des objectifs, défini des publics cibles, pose des jalons de mise en œuvre des axes de travail, cadre les parcours de validations des outils, impose les cadrages réglementaires et textes de références. Cette version 4 qui se veut simplifiée est consultable en ligne.





Un exemple d'application:

Le nouveau référentiel d'interopérabilité et de sécurité applicable au DM

FEUILLE DE ROUTE

Le tour des régions du numérique en santé a débuté à Marseille début Janvier. Il s'est installé le 26 janvier à la Chambre des commerce et d'industrie de Lille.

Nous avions partagé avec vous notre présence sur place lors de de rendez-vous dans les Hauts de France.





L'ANS est allé à la rencontre des ARS, des Groupements Régionaux d'Appui au développement de E-Santé (Grades), des patients, des professionnels,..

Les échanges qui se sont achevés lors de l'étape du 28 Février à Rennes ont permis de revenir sur le feuille de route 2023-2027 "Mettre le numérique au service de la santé".

Mais si l'itinérance s'arrête là, la concertation autour du projet de la feuille de route reste d'actualité, vous pouvez participer jusqu'au

14 Mars 2023





QUELQUES CHIFFRES

Mon espace santé

C'est l'heure du premier bilan, le 13 févier dernier cela à fait 1 an que **"Mon espace Santé"** est entré dans sa phase de déploiement.

C'est donc une occasion de faire le point sur l'état d'avancement de ce dispositif.



des français sont dotés d'un profil 65.7 Millions d'assurés



des usagers ont ACTIVE le service 7,9 Millions d'usagers



42.5 Millions de documents (hors si DEP) Multipl. par 5 en un an



1.7 Millions de messages



